



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Digitalisation

Monsieur le Ministre
aux Relations avec le Parlement

Service Central de Législation
5, rue Plaetis
L-2338 Luxembourg

Luxembourg, le 10 octobre 2022

Objet : Question parlementaire n° 6831 du 13 septembre 2022 de Monsieur le Député Laurent Mosar concernant « Stratégie dans le domaine des crypto-actifs ».

Monsieur le Ministre,

En date du 13 septembre 2022, vous aviez transmis la question parlementaire sous rubrique pour compétence conjointe de la Ministre des Finances et du Ministre de la Digitalisation.

Après analyse de la question, il apparaît cependant que celle-ci ne relève pas de ma compétence.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député Laurent Mosar.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre de la Digitalisation
(s.) Xavier Bettel